

## PREFECTURE DE CORSE-DU-SUD

## Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Corse-du-Sud

Service Santé et Protection des Animaux et des Végétaux 18 av Colonel Colonna d'Ornano CS 10005 – 20704 AJACCIO Cedex 9

Tél.: 04 95 50 39 40 Fax: 04 95 50 48 30

Courriel: <u>ddcspp-protection-vegetaux@corse-</u>

**DEMANDEUR PROFESSIONNEL** –

du-sud.gouv.fr

## DEMANDE DE SITE EN ZONE DELIMITEE AUTORISE POUR LA CIRCULATION DES VEGETAUX SPECIFIES

Arrêté préfectoral du 25 septembre 2015 définissant les mesures de lutte applicables contre *Xylella fastidiosa* 

Cadre réservé à l'administration

N° 2015 – 2A / .....

Référence à rappeler pour toutes vos correspondances

Cette demande rentre dans un régime dérogatoire par rapport à une interdiction réglementée. Elle est exclusivement réservée **aux professionnels** et l'accord doit être obtenu avant tout mouvement de végétaux. L'autorisation délivrée en réponse à cette demande doit être présentée aux services officiels à chaque inspection.

**PARTIE A: DEMANDEUR** 

Je certifie que les informations commun Date et signature du demandeur :	niquées ci-desso	ous à l'Adminis	stration sont exactes -			
NOM Prénom :						
SOCIETE						
NUMERO SIRET :						
CODE NAF						
ADRESSE:						
N° de téléphone :		Fax :				
Portable :		Email:				
Cadre réservé à l'administration	N° 2015 – 2	2A /				
☐ Site non indemne Autorisation refusée			☐ Site indemne Autorisation accordée			
	Cachet du se	i DV				

Autorisation N° 2015 – 2A / SI-Xf / .....

## PARTIE B: ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA DEMANDE

DOCUMENTS A FOURNIR				
N° INSCRIPTION AU REGISTRE OFFICIEL PHYTOSANITAIRE :				
PROTECTION MATERIELLE CONTRE LES VECTEURS SERRE INSECT-PROOF		OUI	NON	
SURFACE (si réponse oui)			 	
	Réserv	vé à l'administration		
PLAN DE MAITRISE SANITAIRE: «SITE INDEMNE DE XYLELLA FASTIDIOSA »		OUI	NON	
PLAN DETAILLE DU SITE		OUI	NON	
REGISTRE PHYTOSANITAIRE		OUI	NON	
REGISTRE DE TRACABILITE :		OUI	NON	
INVENTAIRE PLANTES PRESENTES		OUI	NON	
TRAÇABILITE AMONT		OUI	NON	-
TRAÇABILITE AVAL		OUI	NON	
PIEGEAGE DES INSECTES VECTEURS		OUI	NON	
ATTESTATION SUR L'HONNEUR		OUI	NON	
CONTRÔLES PREALABLES				
SERRE INSECT-PROOF		ontrôle :		
		FAVORABLE		DEFAVORABLE
PLAN DE MAITRISE SANITAIRE	Date c	ontrôle :		DEFAVORABLE
	Date	ontrole.		
		FAVORABLE		DEFAVORABLE
REGISTRE PHYTOSANITAIRE	Date c	ontrôle :		
		EAVORABLE		DEFAVORABLE
INVENTAIRE	Date c	FAVORABLE ontrôle :		DEFAVORABLE
	Date	ontrole.		
		FAVORABLE		DEFAVORABLE
REGISTRE DE TRACABILITE AMONT	Date c	ontrôle :		
		FAVORABLE		DEEAVOR ARI E
REGISTRE DE TRACABILITE AVAL	Doto o	FAVORABLE ontrôle :		DEFAVORABLE
REGIOTRE DE TRAGADIETE AVAL	Date	ontrole .		
		FAVORABLE		DEFAVORABLE
PRELEVEMENTS SUR SITE	Date c	ontrôle :		
DDELEVEMENTS ZONE 300 M DEDIDUEDIOUS		FAVORABLE		DEFAVORABLE
PRELEVEMENTS ZONE 200 M PERIPHERIQUE	Date c	ontrôle :		
		FAVORABLE		DEFAVORABLE

Cadre réservé à l'administration

N° 2015 – 2A / .....